

POLITIQUE ÉDITORIALE

Adéquation : Ce critère évalue la pertinence du sujet abordé dans l'article par rapport à la mission du Bulletin de Santé Publique du Mali (BSP-Mali) et aux attentes du public cible.

Originalité : Avant la soumission d'un manuscrit au BSP, les auteurs doivent s'assurer qu'il n'a jamais été fait l'objet de soumission ou de publication ailleurs.

Qualité : Les manuscrits soumis doivent respecter la rigueur méthodologique, la validité des conclusions ainsi que l'exactitude des données présentées.

Actualité : Les données épidémiques/épizootiques/épiphytiques ne doivent pas dater de plus de douze mois au moment de la soumission, les données issues des systèmes de surveillance ne doivent pas dater de plus de dix ans et les autres données ne doivent pas dater de plus de trois ans.

Clarté : Les articles doivent respecter les principes du langage clair et concis. Ils doivent avoir une organisation logique en pensant au lecteur, un langage adapté aux publics cibles et une utilisation minimale d'acronymes et d'initiales.

Innovation : Les articles doivent mettre en lumière les nouvelles informations et solutions, la créativité, les approches ou les technologies locales ou nationales susceptibles d'avoir un impact sur la santé publique.

Plagiat : L'équipe éditoriale utilisera un logiciel anti-plagiat pour vérifier tous les articles soumis. Le contenu original devra représenter plus de 85 %. En cas de plagiat supérieur à 15 %, l'article sera rejeté.

Utilisation des IA : Les auteurs doivent préciser s'ils ont utilisé ou non l'IA en tant qu'outils d'assistance dans la rédaction des manuscrits. Cependant la responsabilité scientifique relève de l'auteur.

Conflit d'intérêt : Les auteurs sont tenus de déclarer tout conflit d'intérêts, y compris tout intérêt financier ou autre, dans le manuscrit. Le BSP-Mali décline toute responsabilité en cas de violation des règles déontologiques relatives aux conflits d'intérêts commis par les auteurs avant et pendant le processus de publication. La responsabilité légale de l'exactitude des déclarations de conflits d'intérêts publiées dans la BSP-Mali incombe aux auteurs de chaque article.

Responsabilité : Tous les auteurs doivent assumer la responsabilité de la version publiée de l'article. Ils doivent être en mesure de défendre leurs contributions de manière indépendante. Collectivement, les auteurs doivent être en mesure de défendre la conception, l'exécution et les conclusions de l'article.

Aspects éthiques : Le BSP-Mali publie uniquement des articles qui ont été autorisés conformément aux politiques du Ministère de la santé. Cette politique s'applique aux manuscrits soumis par les auteurs des entités nationales. Avant de soumettre des articles pour publication, les contributeurs doivent s'assurer que les articles ne souffrent d'aucun conflit d'intérêt et ont reçu l'autorisation expresse des entités auxquels ils appartiennent.

Critères de reconnaissance comme auteur ou co-auteur : Le droit d'auteur doit répondre à ces trois conditions : (1) contributions substantielles à la conception, à l'acquisition des données ou à l'analyse et à l'interprétation des données ; (2) rédaction de l'article ou révision critique de celui-ci pour le contenu intellectuel ; et (3) approbation finale de la version à publier.

Personnes ne devant être mentionnées comme auteurs : Les personnes ne seront considérées comme auteurs uniquement en raison de leur poste au sein d'une organisation ou de leur participation à une réunion. De même, la participation à la seule acquisition de fonds, à la collecte de données ou à la supervision générale du groupe de recherche ne suffit pas pour être considéré comme auteur.

Calendrier de soumission, d'acceptation et de publication : Les éditions du BSP-Mali sont trimestrielles. Le calendrier de publication est établi en début d'année, avec des dates limites de soumission, de révision, et de publication pour chaque numéro. Toutefois, l'équipe éditoriale peut décider de publier les articles acceptés avant le calendrier de publication habituelle.

Soumission en ligne : Les auteurs sont invités à soumettre leurs manuscrits via notre plateforme en ligne <https://bspmali.ml>. Toutes les soumissions doivent être accompagnées d'une lettre de présentation indiquant :

- le type de manuscrit soumis ;
- une déclaration confirmant que le manuscrit n'est soumis à aucune autre revue ;
- confirmation de l'approbation éthique, le cas échéant.

Types de manuscrits acceptés par le BSP-Mali : Les types d'article suivants sont publiés dans le BSP-Mali :

- a) articles de recherche originaux ;
- b) rapports complets ;
- b) articles d'investigation sur les épidémies/épizooties/épiphyties et autres événements de santé publique ;
- c) notes d'orientation des politiques en santé publique ;
- d) notes de terrain,
- e) note de synthèse de la situation épidémiologique / épizootiologie / épiphytologique et autres événements de santé publique ainsi que les revues intra/après actions ;
- e) avis aux lecteurs ;
- f) commentaires et éditoriaux ;
- g) fiches techniques.

Frais de publication : Actuellement, il n'y a pas de frais de soumission ni de publication pour les articles acceptés.

Evaluation par les pairs : Chaque manuscrit soumis est revu par au moins deux évaluateurs, experts dans le domaine concerné. Les évaluateurs choisis par le rédacteur en chef examinent les productions et conseillent les auteurs et le comité de rédaction sur la qualité du manuscrit. Ils formulent par écrit des avis qui permettent à ces derniers de prendre leur décision quant à la publication de l'article soumis, et qui fournissent également aux auteurs des informations qui les aideront à améliorer le manuscrit.

Processus d'évaluation des manuscrits

- **Évaluation interne :** Lors de la première évaluation, le rédacteur en Chef examine les manuscrits soumis et évaluent leur conformité aux normes du BSP-Mali, la qualité du langage scientifique employé ainsi que les méthodologies de recherche appliquées. Ils s'intéressent également à l'originalité et à la pertinence pour le lectorat de la revue. Les rédacteurs du BSP-Mali invitent ensuite les auteurs des manuscrits retenus à soumettre une version révisée de leur travail. Cette version révisée sera alors soumise à une évaluation par les pairs.
- **Évaluation par les pairs :** Le BSP-Mali met la grille d'évaluation aux évaluateurs pairs pour leur expertise sur le contenu et la qualité globale du manuscrit. Les évaluateurs donneront

également leur avis sur les modifications majeures ou mineures possibles, le refus de l'article ou l'opportunité de le soumettre à d'autres revues ou bulletins de santé publique.

NB : Dans le cadre normal des procédures de révision, les évaluateurs disposent d'une à deux semaines maximums pour transmettre leurs évaluations et recommandations aux rédacteurs en chef. Ils seront contactés à des intervalles variables selon la réception des manuscrits concernés. Pour garantir une évaluation impartiale, les processus d'évaluation du BSP-Mali fonctionnent selon une approche/politique de « double aveugle » : l'identité de l'auteur (ou des auteurs) et celle de l'évaluateur ne seront pas révélées à l'autre partie.

Liens utiles :

Bulletin de santé publique (centre des ressources techniques)
<https://phbhub.org/>

Le Comité international des rédacteurs de revues médicales <https://www.icmje.org/recommendations/browse/roles-and-responsibilities/defining-the-role-of-authors-and-contributors.html>,

Principes de transparence
- <https://www.erudit.org/public/documents/transparenceDOAJ.pdf> ;